

**COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL**  
**N° 05-2023**

**SÉANCE DU 24 MAI 2023**

**Procédure de mandats d'études parallèles pour l'extension du Collège Arnold Reymond**

---

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder à l'ouverture d'un compte de crédit d'études d'un montant de

**CHF 96'000.00**

selon autorisation générale, octroyée par le Conseil communal.

L'ouverture du compte de crédit d'études, objet de cette communication, doit permettre de préparer une procédure de mandats d'études parallèles pour l'extension du Collège Arnold Reymond en vue de la présentation d'un préavis de crédit d'études au Conseil communal.

Afin de répondre favorablement au calendrier, une procédure d'autorisation préalable d'implantation sera déposée prochainement.

Communication approuvée par la Municipalité dans sa séance du 10 mai 2023.

Au nom de la Municipalité

Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner